



Communiqué de presse

Vinpai annonce son projet d'introduction en bourse sur Euronext Growth® à Paris

- ✓ **Vinpai, une ingredient'tech spécialiste des ingrédients fonctionnels à base algale, végétale et minérale, positionnée sur les segments les plus porteurs de « mass markets »**
- ✓ **Un savoir-faire « cross-technologies » unique qui permet des applications multiples avec les mêmes matières premières**
- ✓ **Un modèle associant forte croissance et récurrence : un chiffre d'affaires en progression de 42% en moyenne entre 2017 et 2021**
- ✓ **Un ADN international, avec plus de 50% du chiffre d'affaires réalisé à l'export à travers plus de 30 pays**
- ✓ **Des objectifs bien définis à horizon 2025 : une multiplication par plus de 3 du chiffre d'affaires et une marge d'EBE de plus de 10%**

Saint-Dolay - France, le 09 juin 2022 – 8h00 CEST – Vinpai (la « Société »), spécialiste de la conception, la fabrication et la consommation d'ingrédients fonctionnels, annonce aujourd'hui son projet d'introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® à Paris.

Cyrille Damany, Co-fondateur et Président de Vinpai, et Philippe Le Ray, Co-fondateur et Directeur Général, déclarent : « Nous sommes heureux de vous présenter Vinpai et d'annoncer notre projet d'introduction en bourse sur le marché Euronext Growth® Paris. Nous avons créé Vinpai il y a 10 ans, animés par la conviction que le végétal était une solution incontournable pour répondre à la demande grandissante d'une alimentation plus saine, génératrice de bien-être et avec un meilleur impact environnemental. Vinpai a développé une large gamme de produits végétaux et un outil industriel performant qui ont permis de commercialiser ses produits dans plus de 30 pays à travers le monde. Nous voulons aujourd'hui accélérer cette croissance en continuant d'innover afin d'élargir l'utilisation de nos matières

premières végétales dans l'alimentation mais aussi dans des marchés porteurs comme la cosmétique ou le soin. Vinpai veut également continuer sa conquête internationale, fort de son modèle où l'exportation de ses produits facilite la production locale de ses clients. »

Une ingredient'tech innovante positionnée sur les segments les plus porteurs de « mass markets »

Vinpai conçoit, fabrique et commercialise des ingrédients fonctionnels à base algale, végétale et minérale pour texturer, émulsifier, stabiliser, conserver et enrichir les recettes des industriels de l'agroalimentaire et de la cosmétique. Ces ingrédients innovants permettent non seulement aux industriels de substituer des additifs chimiques par des formulations naturelles mais aussi, associés à un savoir-faire en nutraceutique, d'augmenter les qualités nutritionnelles de leurs produits finis.

Ingrédientiste, Vinpai propose une offre intégrée allant de la fourniture d'ingrédients fonctionnels, parfois combinés (prémix) au lancement d'une production chez un client, en passant par l'assistance à la formulation.

L'augmentation massive de la demande pour les aliments transformés dans le monde, nourrie par l'augmentation de la population urbaine et l'augmentation du pouvoir d'achat, stimule la demande d'ingrédients alimentaires de spécialité, dont le marché mondial représentait 99 Mds d'euros à la fin de l'année 2021. Les perspectives de croissance sont excellentes : le marché devrait croître à un rythme de 6,8% en moyenne par an d'ici à 2026 pour atteindre 137 Mds d'euros.

Au sein de ce marché, la demande pour des ingrédients naturels comme ceux de Vinpai est de plus en plus dynamique soutenue par les préoccupations et attentes nouvelles des consommateurs comme :

- ✓ La sécurité alimentaire et l'équilibre nutritionnel ;
- ✓ La demande de bien-être et de préservation immunitaire ;
- ✓ Les nouveaux modes de consommation à l'instar du véganisme.

Ces grandes tendances se retrouvent au cœur des autres marchés où Vinpai est présent : celui de la nutraceutique, regroupant le marché des aliments ayant un effet sur la santé allégué ainsi que les compléments alimentaires, et celui de la cosmétique, où les produits naturels occupent une place de plus en plus importante.

En 2021, la division *Food* représentait 83% du chiffre d'affaires total, ventilé entre 38% réalisés sur des prémix, 27% sur les arômes et 17% sur les ingrédients de spécialité. La cosmétique et la nutraceutique représentaient 17%, soit respectivement 9% et 8%.

Un savoir-faire industriel qui intègre des matières premières communes et des technologies partagées entre les différents marchés

Vinpai a développé un savoir-faire en « *cross-technologies* », ce qui lui permet d'adapter une gamme de produits adressée aux industriels de l'industrie agroalimentaire à ceux de la cosmétique car les matières premières algales, végétales ou minérales trouvent également des applications dans toutes ces industries.

Les matières premières sélectionnées et les procédés et techniques développés par la Société essaient donc dans toutes les gammes qu'elle commercialise, mettant à profit une expertise initialement acquise dans l'ingrédient fonctionnel alimentaire pour d'autres applications, adressées à des marchés à marges brutes élevées.

Cette capacité à adresser des secteurs à forts volumes et à délivrer des produits à forte valeur ajoutée est la conséquence d'un sourcing optimisé. Plus de 90% des approvisionnements de Vinpai sont réalisés en Europe, principalement en France et en Allemagne, auprès de fournisseurs reconnus et certifiés. Les matières premières sourcées sont contractualisées au niveau des prix et des quantités par périodes annuelles, afin d'éviter les ruptures et de ne pas subir de coup d'accordéon coincé entre une éventuelle inflation du prix des intrants et les conditions de prix de vente aux clients.

Vinpai s'appuie également sur un outil industriel moderne, flexible et scalable. Répartie sur deux sites, dans le Morbihan et à proximité du port de Saint-Nazaire, la Société bénéficie d'un emplacement au cœur même du hub breton et compte aujourd'hui une équipe de 35 personnes. C'est sur le site de Saint-Dolay que sont produits les ingrédients et prémix fonctionnels qui requièrent de grandes capacités de traitement, soit 400 tonnes par mois. Sur son deuxième site se trouvent notamment ses deux laboratoires, dédiés à la formulation d'ingrédients technologiques pour l'un et des arômes pour le second.



La gestion rigoureuse de son sourcing et la qualité de son organisation industrielle ont permis à Vinpai d'obtenir en avril 2022 la certification **FSSC 22000** (« *Food Safety System Certification* »), le plus haut standard de l'industrie agroalimentaire délivré par l'AFNOR, qui garantit aux acteurs de la filière agroalimentaire que leur partenaire maîtrise efficacement les dangers liés à la sécurité des aliments.

Un historique de forte croissance conséquence d'une innovation continue et d'un fort taux de fidélisation des clients

A la différence des grands ingrédientistes, Vinpai se démarque de ses concurrents par une capacité éprouvée à proposer une offre intégrée d'accompagnement à ses clients, tout en préservant les bénéfices de la standardisation des ingrédients fonctionnels.

Grâce à une expertise nourrie par le retour des ingénieurs technico-commerciaux et accompagnée d'une force de ventes bien établie, l'équipe R&D de Vinpai développe de nouvelles solutions ou adapte ses solutions (ingrédients ou prémix) aux besoins de ses partenaires, en co-développement avec ces derniers. Vinpai accompagne les clients tout au long du processus, de la mise en œuvre de production au conditionnement et à la commercialisation.

Cette approche contribue à solidifier la relation avec le client d'autant plus qu'un industriel n'a pas intérêt à changer de fournisseur pendant la durée de vie moyenne de ses produits finis, généralement entre 10 et 15 ans. Cela explique le très faible taux d'attrition du portefeuille clients et une récurrence élevée¹, cette dernière s'établissant à plus de 80% pour l'exercice 2021.

Cette approche a permis à la Société de réaliser une croissance annuelle moyenne de 42% en moyenne entre 2017 et 2021 et de dépasser les 5 M€ de chiffre d'affaires en 2021 en dépit de la crise sanitaire.

Pour son exercice 2022, la Société affiche d'ores et déjà un chiffre d'affaires de 2,2 M€ au 30 avril 2022 et un carnet de commandes à facturer de 4,5 M€ auxquels s'ajoute un volant nourri d'affaires en cours de finalisation ce qui lui permet de viser un chiffre d'affaires de 7 M€ correspondant à une croissance autour de 40%.

Une société avec un fort ADN international et naturellement RSE

Le succès des ingrédients fonctionnels et prémix de Vinpai s'exporte : 58% du chiffre d'affaires de la Société réalisé au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 était réalisé à l'export. Historiquement, et notamment hors effet de la crise de la Covid-19, ce taux oscillait entre 75% et 80% sur la période 2017-2020. Le Groupe affiche ainsi des références dans plus de 30 pays avec un mix diversifié entre pays développés et pays en développement.

La présence de Vinpai dans les pays en développement sous la forme d'export d'ingrédients fonctionnels en lieu et place de produits finis vient amplifier l'impact positif sur l'environnement de la substitution de produits d'origine végétale à des produits d'origine animale ou chimique. En effet, la réduction des quantités transportées limite les émissions de carbone imputables à la supply chain.

Enfin, en accompagnant ses clients dans leur propre production de produit fini, Vinpai favorise l'emploi sur place et participe au développement d'une industrie de transformation locale pour répondre aux besoins d'une population croissante. La Société évalue ainsi à 2 000 emplois indirects l'impact de son activité dans les pays émergents.

¹ Chiffre d'affaires d'une année réalisé sur la base de clientèle acquise les années précédentes

Des piliers solides qui viennent appuyer des objectifs ambitieux

Dans le cadre de son projet d'introduction en bourse, Vinpai souhaite poursuivre la structuration de ses activités et axer sa stratégie de développement autour de trois piliers majeurs :

- 1) La montée en puissance chez les grands comptes :** en capitalisant sur sa nouvelle certification FSSC 22 000 et sa capacité à transformer les nombreux prospects avec lesquels elle est déjà en contact, Vinpai entend accroître son référencement auprès des grands comptes avec à la clé une hausse significative de ses volumes facilitant la saturation de son outil industriel ;
- 2) La poursuite d'une croissance axée autour de l'innovation :** le développement de nouvelles gammes d'ingrédients va s'accélérer, à la fois stimulé par un cadre réglementaire strict et l'aspiration grandissante à des produits plant-based et des alternatives végétales ;
- 3) L'ouverture vers de nouveaux pays :** Vinpai va poursuivre son internationalisation en s'appuyant sur certains pays « plateforme » pour accroître son rayonnement à l'intérieur de grandes zones géographiques et conquérir de nouveaux clients.

Portée par des tendances de consommation fortes et pérennes, forte de la solidité de son portefeuille clients, d'un pipe d'innovation nourri et d'axes stratégiques clairs pour accélérer sa conquête commerciale, Vinpai se fixe pour objectif d'atteindre environ **16 millions d'euros en 2025**.

Compte tenu du caractère scalable de son outil industriel, d'une évolution favorable de son mix produit et de la gestion rigoureuse de ses charges, Vinpai entend atteindre en parallèle **une marge d'EBE supérieure à 10% en 2025**.

* * *

Mise à disposition du Document d'information et facteurs de risques

Des exemplaires du document d'information sont disponibles sans frais, sur simple demande, au siège social de la Société, 6, parc d'Activités de la Fouée, 56130 Saint-Dolay, ainsi qu'en version électronique sur le site d'Euronext (www.euronext.com) et sur celui de la Société (www.vinpai-finance.com).

L'attention du public est attirée sur le chapitre 3 « Facteurs de risques » du document d'information. Le prix de souscription et les modalités de l'offre seront communiqués au moment de l'ouverture de la période d'Offre qui devrait intervenir dans les prochaines semaines.

Accédez à davantage d'informations sur le site
dédié au projet d'introduction en bourse de Vinpai :
www.vinpai-finance.com

À propos de Vinpai

Fondée en 2011 par Cyrille Damany et Philippe Le Ray, Vinpai est une ingredient'tech spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation d'ingrédients fonctionnels à base algale, végétale et minérale. Positionnée sur les segments les plus porteurs de *mass markets*, Vinpai accompagne aujourd'hui les industriels de l'agroalimentaire, son marché historique, de la cosmétique et de la nutraceutique, grâce à un savoir-faire *cross-technologies*, en leur permettant de substituer des additifs chimiques par des formulations naturelles pour améliorer les qualités nutritionnelles de leurs produits finis. La combinaison et l'association d'ingrédients et d'additifs alimentaires permet aux industriels d'accélérer leur développement, d'optimiser leurs coûts de production et de générer de la rentabilité. Répartie sur deux sites, à Saint-Dolay (Morbihan) et à proximité du port de Saint-Nazaire, Vinpai a développé plus de 3 550 formules et recettes et compte aujourd'hui 32 employés. En 2021, la société a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 5 M€, dont plus de 50% à l'export dans plus de 30 pays.

Pour plus d'informations : <https://www.vinpai.com/>

Contacts

Vinpai

Philippe Le Ray
Directeur Général
investors@vinpai.com

NewCap

Théo Martin / Aurélie Manavarere
Relations investisseurs
vinpai@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 96

NewCap

Nicolas Merigeau
Relations médias
vinpai@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 98

Avertissement

Le présent communiqué ne constitue pas et ne saurait être considéré comme constituant une offre au public, une offre de souscription ou une sollicitation d'intérêt du public en vue d'une opération par offre au public de titres financiers de Vinpai. En application des dispositions de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier et de l'article 211-2 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), toute offre dont le montant total est inférieur à 8.000.000 euros ne donne pas lieu à un Prospectus visé par l'AMF. Le présent communiqué ne constitue pas un prospectus au sens du règlement (UE) n° 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 (le « Règlement Prospectus »).

Au Royaume-Uni, le présent document est adressé et destiné uniquement aux personnes qui sont des « investisseurs qualifiés » au sens de l'article 2(1)(e) (i), (ii) ou (iii) de la Directive Prospectus et qui sont également considérées comme (i) des « investment professionals » (des personnes disposant d'une expérience professionnelle en matière d'investissements) au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005, tel que modifié, (l'« Ordonnance »), (ii) étant des personnes entrant dans le champ d'application, de l'article 49(2)(a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations, etc. ») de l'Ordonnance, ou (iii) des personnes à qui une invitation ou une incitation à participer à une activité

d'investissement (au sens de l'article 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la vente de titres financiers pourrait être légalement adressée (toutes ces personnes étant désignées ensemble comme les « Personnes Concernées »). Au Royaume-Uni, ce document est adressé uniquement à des Personnes Concernées et aucune personne autre qu'une Personne Concernée ne doit utiliser ou se fonder sur ce document.

Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions Vinpai aux Etats-Unis. Les actions Vinpai ne pourront être vendues aux Etats-Unis en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du U.S. Securities Act of 1933, tel que modifié. Vinpai n'envisage pas d'enregistrer une offre aux Etats-Unis ni d'effectuer une quelconque offre au public d'actions aux Etats-Unis.

La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les informations contenues dans ce communiqué ne constituent pas une offre de titres aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Japon ni dans aucun autre pays. Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, au Canada, en Australie ou au Japon.

Enfin, le présent communiqué peut être rédigé en langue française et en langue anglaise. En cas de différences entre les deux textes, la version française prévaudra.